

# Note

---

**Destinataires :** Membres de Basketball en fauteuil roulant Canada  
Représentants provinciaux  
Présidents de comité  
Partenaires

**Expéditrice :** Wendy Gittens, directrice administrative

**Date :** Le 22 juillet 2016

**Objet :** **Appel officiel de mises en candidature**

---

La présente constitue l'avis officiel d'**appel de mises en candidature** en vertu de l'article III, à la page 4, du document de règlements généraux de Basketball en fauteuil roulant Canada qui se trouve sur notre site web à <http://www.wheelchairbasketball.ca/fr/a-propos-de-nous/ressources-publications/>

Les dispositions suivantes sont énoncées dans l'article III :

## Élection et nomination d'administrateurs

3.7 Admissibilité – Toute personne âgée de 18 ans ou plus qui a le pouvoir, en vertu de la loi, de passer un contrat peut être proposée aux élections à titre d'administrateur.

3.8 Mise en candidature – Toute mise en candidature d'une personne pour l'élection à titre d'administrateur doit :

- a) être signée par une association membre active ou n'importe quel de deux autres membres actifs;
- b) inclure le consentement du candidat;
- c) être soumis à l'association au moins 30 jours avant l'assemblée générale annuelle;
- d) indiquer par écrit son intention, s'il s'agit d'un administrateur actuel qui souhaite être réélu, non moins de vingt-et-un (21) jours avant l'assemblée générale annuelle.

3.9 Communication des mises en candidature – Les mises en candidature valides seront communiquées aux membres au moins 21 jours avant l'assemblée générale annuelle.

3.10 Élection – Les membres présents et admissibles à voter éliront les administrateurs à l’assemblée générale annuelle.

3.11 Décision – Les élections seront décidées par un vote majoritaire des membres conformément à ce qui suit :

- a) une mise en candidature valide – le gagnant sera déclaré par acclamation;
- b) deux mises en candidature valides – le gagnant est le candidat recevant le plus grand nombre de voix;
- c) trois mises en candidature valides – le gagnant est le candidat recevant plus de 50 pour cent des voix exprimées. Si un candidat ne reçoit pas plus de 50 pour cent des voix exprimées, les deux candidats recevant le plus de votes feront l’objet d’un deuxième scrutin comme suit :
  1. en cas d’égalité entre les candidats recevant le plus grand nombre de votes, d’autres élections auront lieu jusqu’à ce qu’un candidat reçoive plus de 50 pour cent des voix exprimées;
  2. en cas d’égalité entre les candidats recevant le deuxième nombre le plus élevé de voix, une élection aura lieu pour déterminer qui fera l’objet d’un deuxième scrutin contre le candidat qui a reçu le plus grand nombre de votes, mais moins de 50 pour cent.

3.12 Mandat – Les administrateurs élus rempliront un mandat de deux ans et exerceront leurs fonctions jusqu’à ce que leurs successeurs aient été dûment élus en vertu des présents règlements généraux, à moins qu’ils ne démissionnent, ne soient renvoyés ou ne quittent leur poste. Les administrateurs élus pourront être réélus à titre d’administrateurs.

3.13 Mandats échelonnés – Les mandats des administrateurs élus seront échelonnés par l’élection de la moitié des administrateurs à chaque assemblée générale annuelle. Les administrateurs suivants seront élus les années suivantes :

Années paires

- a) président/présidente;
- b) vice-président/vice-présidente, Haute performance;
- c) vice-président/vice-présidente, Marketing et communications;
- d) vice-président/vice-présidente, Représentation des athlètes.



**BASKETBALL**  
EN FAUTEUIL ROULANT  
**CANADA**

Années impaires

- a) vice-président/vice-présidente, Finances;
- b) vice-président national/vice-présidente nationale;
- c) vice-président/vice-présidente technique.

Toutes les mises en candidature valides reçues seront communiquées aux membres avec la documentation finale de l'AGA.

Pour plus de renseignements, veuillez me contacter au moment qui vous conviendra.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Wendy Gittens  
Directrice administrative

Pièce jointe : Formulaire de mise en candidature

UNE RÉELLE. SPORT RÉEL.

Basketball en fauteuil roulant Canada